

Afin de bien voyager sur le réseau, quelques informations essentielles et conseils :

1 Mon enfant est scolarisé dans une école maternelle ou école primaire

Pour emprunter les lignes scolaires des écoles maternelles et primaires, il faut chaque année remplir le formulaire d'inscription au Pass École (disponible en ligne et en agence à compter de mi-juillet). Il faut ensuite se rendre en agence avec le dossier complet (formulaire + pièces justificatives).

* Si votre enfant possède déjà une carte de bus, l'inscription au service et le rechargement peuvent se faire en ligne sur envibus.fr

Pièces justificatives : Pièce d'identité (CNI ou passeport), photo d'identité « tête nue » non scannée.

Tarifs : 10€ (5€ de frais de carte + 5€ pour le Pass École)

2 Mon enfant est scolarisé dans un collège/lycée

Avec un abonnement mensuel à 12€ ou annuel à 90€, vous pouvez voyager sur les lignes scolaires Envibus finissant par «S». Ainsi que, sur tout le territoire de la C.A.S.A.* (lignes urbaines et transport à la demande ICILÀ).

Vous pouvez recharger votre carte depuis chez vous via notre site internet envibus.fr et choisir de **différer la date de début de validité** de votre abonnement.

Attention : Il est nécessaire de recharger votre carte au plus tard 8 jours avant la date de début de validité souhaitée.

Vous pouvez également recharger instantanément votre abonnement sur smartphone avec l'Application Envibus Ticket (iOS et Android).

* : Antibes Juan-les-Pins, Le Bar-sur-Loup, Bézaudun-les-Alpes, Biot, Bouyon, Caussols, Châteauneuf, Cipières, La Colle-sur-Loup, Conségudes, Courmes, Coursegoules, Les Ferres, Gourdon, Gréolières, Opio, Roquefort-les-Pins, La Roque-en-Provence, Le Rouret, Saint-Paul-de-Vence, Tourrettes-sur-Loup, Valbonne, Vallauris Golfe-Juan, Villeneuve-Loubet

3 Comment être informé en cas de perturbations, déviations, changements d'horaires ?

Toute l'actualité du réseau est relayée sur la page Facebook [@Envibus](https://www.facebook.com/Envibus) ainsi que sur le compte X [@EnvibusOfficiel](https://twitter.com/EnvibusOfficiel)

Vous pouvez également vous abonner gratuitement aux alertes mails pour recevoir une notification en cas de perturbations sur votre ligne et/ou aux alertes SMS (envoyées en cas de perturbation majeure : grève, intempéries...)

Pour s'abonner :
envibus.fr > alerte SMS/Mail



Ticket mobile

Achetez et validez votre titre de transport sur votre smartphone avec l'application

Envibus Ticket



Simple et instantané !

- Ticket unitaire : 1 €
- Pass 10 voyages : 8 €
- Pass journée : 3,50 €
- Pass 7 jours : 10 €
- Pass annuel : 90 €
- Pass junior : 60 €
- Pass mensuel : 12 €
- Pass Navette : GRATUIT (A, B, 14, 15, 16 et 17)



4 Est-ce-que je peux emprunter le service à la demande icil@ ?

Oui, le service Icilà est accessible à tous et vous permet de voyager en complément des lignes régulières. Les navettes n'empruntent pas d'itinéraire fixe et ne respectent pas d'horaire précis.

- Un service de porte à porte pour les personnes à mobilité réduite est également disponible. Réservations uniquement par téléphone au **04 92 19 76 30**.



NOUVEAU

L'application Icilà (IOS et Android) vous permet de réserver vos trajets **24/24 heures et 7/7 jours**. Ce nouveau système de réservation est également accessible depuis un ordinateur au lien suivant : <https://reservation-icila.envibus.fr/login>

- Ne concerne que les secteurs de : Châteauneuf, Opio, Le Rouret, Valbonne, Roquefort-les-Pins, Le Bar-sur-Loup, Gourdon, Cipières, Gréolières, Villeneuve-Loubet, La Colle-sur-Loup et St-Paul-de-Vence.

- Pour les autres secteurs, vous pouvez toujours réserver votre trajet avec le système de pré-réservation Internet : envibus.fr > Le réseau > Icilà ou par téléphone en appelant le : **04 92 19 76 30**.

Rappel :

LA VALIDATION À BORD EST OBLIGATOIRE À CHAQUE MONTÉE Y COMPRIS DANS LES VÉHICULES SCOLAIRES. MÊME AVEC UN ABONNEMENT ANNUEL. CES INFORMATIONS SONT ESSENTIELLES POUR VOUS PROPOSER UNE OFFRE DE TRANSPORT QUI CORRESPOND À VOS BESOINS.

Prendre le bus fait partie de la routine de vos enfants. Même pressés, il ne faut pas négliger les règles de sécurité. Ci-dessous, quelques notions importantes à respecter.

- **J'amène mon enfant à l'arrêt de bus 5 minutes avant l'heure de passage du bus**
Pour être en sécurité, il est important de ne pas traverser dans la précipitation et établir un contact visuel avec le conducteur afin de s'assurer d'être vu.
- **Si mon enfant se rend seul à l'arrêt de bus, je pense à l'équiper d'un accessoire réfléchissant en particulier lorsqu'il fait nuit**
Plusieurs options sont envisageables : brassard, gilet, chasuble rétro-réfléchissant...
Attention toutefois à ce que le matériel soit visible et que le cartable ne le masque pas.
- **Je rappelle à mon enfant qu'il faut traverser la route avec prudence une fois que le bus est éloigné**
Le bus est un véhicule lourd avec de multiples angles morts. Il faut redoubler de vigilance.
- **Je veille à ce que mon enfant ait toujours un titre de transport valide sur lui**
Les enfants comme tout autre voyageur ont l'obligation de présenter un titre de transport valide à bord du bus, même scolaire. Sans cela, il peut être verbalisable, à la charge des parents.



Bon voyage avec @nvibus !